



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL d'ADMINISTRATION n° 2024 - 19

Résidences administratives au sein du Parc national de la Vanoise

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 25 juin 2024 à Termignon sous la présidence de Madame Rozenn HARS,
Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Approuve

- **La résidence administrative d'un agent est la commune ou l'ensemble des communes définie au regard des missions qu'il exerce. L'activité des agents du parc étant organisée de manière collective sur l'essentiel de leur temps de travail, les lieux d'implantation de bureaux collectifs au sein des secteurs comme au siège sont retenus comme résidence administrative. Les résidences administratives des agents travaillant sur districts sont également prises en référence aux bureaux collectifs de rattachement et logements NAS de Champagny.**
- **La liste des 11 (onze) résidences administratives définies pour les agents du Parc national de la Vanoise suivante :**

Siège :

Les agents affectés au siège de l'établissement sont rattachés à la résidence administrative suivante :

Chambéry, 135, rue du Dr Julliard 73000 CHAMBERY.

Secteur de Haute Maurienne :

Les agents affectés au secteur de Haute-Maurienne sont rattachés à l'une des trois résidences administratives suivantes :

Modane, 725, Avenue Emile Charvoz 73500 MODANE ;

Val-Cenis, 3, rue de la Parrachée, Termignon 73500 VAL-CENIS ;

Bonneval sur Arc, 33, rue du Pré du Vas, Vieux Village, 73480 BONNEVAL SUR ARC.



Secteur Pralognan-la-Vanoise :

Les agents affectés au secteur de Pralognan-la-Vanoise sont rattachés à l'une des quatre résidences administratives suivantes :

Pralognan-la-Vanoise, 177, Avenue de Chasseforêt 73710 PRALOGNAN-LA-VANOISE ;

Les Allues, Le Mussillon, 73550 MERIBEL-LES-ALLUES ;

Bozel, Rue Emile Machet, bureaux ONF-PNV, 73350 BOZEL ;

Champagny, Maison du Parc, rue de la cochette 73350 CHAMPAGNY en VANOISE.

Secteur Haute-Tarentaise :

Les agents affectés au secteur de Haute-Maurienne sont rattachés à l'une des trois résidences administratives suivantes :

Bourg-Saint-Maurice, 126, rue de la Météo 73700 BOURG-SAINT-MAURICE ;

Val d'Isère, Le Laisinant 73150 VAL D'ISERE ;

Peisey-Nancroix le Villaret, lotissement Le Quiet 73210 PEISEY-NANCROIX.

Adoptée à Termignon, le 25 juin 2024

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS


**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE